



## Objectifs stratégiques 2024–2027 du Conseil fédéral concernant la promotion du plurilinguisme

L'égalité des chances pour toutes les communautés linguistiques, une représentation équitable des communautés linguistiques (au niveau des unités administratives et notamment de leurs cadres) et le renforcement des compétences linguistiques du personnel sont les priorités visées par les révisions des bases légales d'octobre 2014.

S'appuyant sur ces priorités, le Conseil fédéral définit les orientations de la politique du plurilinguisme au sein de l'administration fédérale, tous les quatre ans, dans le cadre du programme de la législature.

Dans cette perspective, le Conseil fédéral fixe pour chaque législature les objectifs stratégiques concernant la promotion du plurilinguisme (art. 8a de l'ordonnance sur les langues OLang, SR441.11). Le/la délégué(e) fédéral(e) au plurilinguisme initie un plan d'action, coordonne et évalue la mise en œuvre (art. 8b et 8d OLang).

### Priorités des objectifs stratégiques et plan d'action 2024–2027

Les priorités relatives aux objectifs stratégiques 2024–2027 ainsi qu'au plan d'action se fondent aussi bien sur les expériences recueillies au cours de la période 2019–2023 que sur les activités à venir (voir rapport « Promotion du plurilinguisme. Rapport d'évaluation 2019–2023 sur la politique de plurilinguisme et objectifs stratégiques 2024–2027 du Conseil fédéral »).

Avec l'objectif d'une mise en œuvre efficace de la politique de plurilinguisme, l'accent est mis sur la valeur économique du plurilinguisme et le renforcement du leadership.

### Priorité 1

**Objectif stratégique** : consolider la Coordination interdépartementale plurilinguisme

**Résultat** : le processus est achevé.

**Mise en œuvre** selon le processus de planification annuelle ci-dessous :

Activité	Partenaires	Planification annuelle / résultats
T1-T2 : conception et planification des projets de l'année en cours	Déléguée fédérale au plurilinguisme DFP	Finalisation de la stratégie de mise en œuvre
T1 : première réunion sur les aspects opérationnels / finalisation de la stratégie de mise en œuvre	Coordination interdépartementale plurilinguisme CIP	Discussion du programme de la législature / ressources
T2 : deuxième réunion sur les aspects opérationnels	CIP	Mise en œuvre des projets et des activités détaillées des priorités 2 à 4 / préparation de l'événement portant sur la coordination
T2 : événement portant sur la coordination	Responsables du plurilinguisme des unités administratives	Échange de bonnes pratiques / initiatives ou projets spécifiques
T3-T4 : conception et planification des projets de l'année suivante	DFP	Finalisation de la stratégie de mise en œuvre
T3 : troisième réunion sur les aspects opérationnels	CIP	Poursuite de la mise en œuvre / projets et activités détaillées / priorités 2 à 4
T4 : quatrième réunion sur les aspects opérationnels	CIP	Poursuite de la mise en œuvre / projets et activités détaillées / priorités 2 à 4
T4 : échanges avec la CRH	Membres de la CRH	Information réciproque ; présentation des plans d'action



## Priorité 2

**Objectif stratégique** : promouvoir le plurilinguisme au moyen des initiatives de sensibilisation « *Sprache macht Freude* »

**Résultats** : des initiatives de sensibilisation tant consolidées que nouvelles ont permis de proposer à des groupes cibles spécifiques des offres en vue de promouvoir le plurilinguisme.

**Mise en œuvre** : voir le tableau suivant

Projets	Partenaires	Programme de la législature
Offre consolidée en faveur de la langue et de la culture de la Suisse italienne – immersion en italien pour les apprentis de la Confédération	Canton TI / J+S	1 groupe par an
Offre consolidée en faveur de la langue et de la culture de la Suisse romande – immersion en français pour les apprentis de la Confédération	Canton JU	1 groupe par an
Nouvelles actions de sensibilisation à la langue et à la culture pour les cadres de la Confédération	À définir	<b>2024-2025, axe « Leadership »</b> : conception détaillée, projet pilote, évaluation, offre consolidée <b>2026-2027, axe « Leadership »</b> : mise en œuvre de l'offre consolidée <b>2024-2025, axe « Immersion »</b> : approfondissement/clarification, faisabilité, conception détaillée, planification de la mise en œuvre <b>2026-2027, axe « Immersion »</b> : projet pilote, évaluation, offre consolidée
Nouveau projet en faveur de la langue et de la culture – immersion en italien pour les cadres de la Confédération	À définir	1 groupe mixte par an <b>2024</b> : approfondissement/clarification, faisabilité, conception détaillée, planification de la mise en œuvre <b>2025</b> : projet pilote, évaluation, offre consolidée
Nouvelle offre pour promouvoir l'italien au sein de l'administration fédérale (offre en ligne)	P. Felder / S. Hitz	4 modules par an
Projet consolidé pour promouvoir le romanche au sein de l'administration fédérale (offre en ligne)	Lia Rumantscha / à définir	3 événements par an
Projet consolidé « <i>Coesione Svizzera–Cohésion Suisse–Kohäsion Schweiz–Connex Svizra MENSIS FOEDERATIS</i> »	Fondazione Diamante-TI, médiateurs culturels, instituts suisses de dialectologie	1 événement par an
Journées du plurilinguisme	Divers partenaires	1 semaine par an



### Priorité 3

**Objectif stratégique** : consolider la collaboration avec les services cantonaux et les autres administrations publiques

**Résultat** : l'échange de bonnes pratiques s'est renforcé.

**Mise en œuvre** :

- Le réseau externe représente un soutien indispensable pour le réseau interne. Il s'agit de consolider les collaborations déjà en cours (cf. rapport d'évaluation du 20 décembre 2019), notamment le transfert de connaissances et les coopérations externes visant à échanger de bonnes pratiques entre les administrations publiques et les fonctions analogues.
- En particulier : consolidation des collaborations avec les cantons plurilingues et les administrations publiques ayant des régimes linguistiques analogues à l'administration fédérale. Intégration d'activités ponctuelles en collaboration avec le secteur de l'enseignement – académique et de la recherche – pouvant apporter des idées novatrices, enrichir les bonnes pratiques du plurilinguisme et affirmer le « modèle suisse ».

### Priorité 4

**Objectif stratégique** : élaborer les orientations pour le rapport quadriennal 2024–2027

**Résultat** : les objectifs stratégiques 2028–2031 du Conseil fédéral visant à promouvoir le plurilinguisme sont définis. Les objectifs stratégiques 2024–2027 du Conseil fédéral visant à promouvoir le plurilinguisme sont mis en œuvre et évalués.

**Mise en œuvre** : voir le tableau suivant

Activité	Partenaire	Programme de la législature
Debriefing du rapport d'évaluation 2019-2023	DFP/CIP	2024
Discussion des recommandations 2024-2027, approfondissement des questions ouvertes	DFP/CIP	2024
Analyse conjointe des mesures prévues, identification des mesures prioritaires qui demandent un appui pour une réalisation uniforme et coordonnée	DFP / CIP	2024-2025
Définition des contenus et de la structure du rapport quadriennal 2024-2027	DFP / CIP	2025
Poursuite de la mise en œuvre selon rapport 2023, y c. indicateurs, annexes et analyses. Éventuelles mises à jour en fonction des interventions parlementaires.	CIP Conseillers externes et internes	Cf. processus de planification de la coordination (priorité 1)

### Priorité 5

**Objectif stratégique** : assurer le suivi de la stratégie globale et dresser un bilan intermédiaire à l'attention du Conseil fédéral

**Résultat** : Un bilan intermédiaire identifie les défis futurs.

**Mise en œuvre** :

- Bilan intermédiaire 2024–2025 (décembre 2025 : note au Conseil fédéral) et planification de la mise en œuvre 2026–2027 (DFP / CIP).